



ARTIMAITR

Conseils pro

## POSE D'UNE CUISINE



### Que va demander notre technicien ?

-  Un lieu de pose accessible
-  Une source d'alimentation électrique
-  Arrivée et évacuation d'eau

### Qu'est ce que le forfait pose comprend ?

-  La fourniture des meubles, évier compris de l'électroménager, de la robinetterie
-  Les essais de fonctionnement
-  Une formation aux conseils d'utilisation
-  Une notice de fonctionnement
-  La garantie relative à la pose

### Comment ça se passe en vrai ?

- 1) Signature de votre devis - 30% d'acompte
- 2) Nous fixons ensemble une date prévisionnelle
- 3) Nous intervenons le jour convenu

En confiant la pose à Artimaitr vous bénéficiez d'une TVA réduite\* sur l'ensemble de votre projet, produit et pose **"Conditions d'application de la TVA réduite"** : (voir encadré ci-dessous)

**Vous êtes propriétaire ou locataire en résidence principale ou secondaire le taux réduit s'applique :**

- Si votre lieu de pose est un local à usage d'habitation au moins 50% de la superficie
- Si l'habitation est achevée depuis plus de 2 ans
- Si les travaux ne consistent en aucun cas en des travaux d'agrandissement. Le lieu de pose doit être dégagé, ne devra entraîner aucune modification ou transformation de l'environnement immédiat
- Si l'habitation est achevée depuis plus de 2 ans
- Si les travaux ne consistent en aucun cas en des travaux d'agrandissement



30 AVENUE DES RUCHOUX, 87100 LIMOGES

SIREN: 513722058 SIRET: 51372205800015

<https://www.artimaitr.com>